

Sécurité et prévention des risques professionnels sur les chantiers

Formation en 2 jours

Programme

I. Obligations légales

- Les obligations réglementaires en matière de sécurité
- L'organisation sécurité d'un chantier.
- Les obligations légales à chaque étape du chantier
- Les acteurs : maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, architecte, entreprises,

II. Le cadre juridique de la sous-traitance

- Les entreprises extérieures
- Responsabilités des acteurs dans le cadre de la coactivité
- Obligations réglementaires des entreprises utilisatrices (EU) et des entreprises intervenantes (EI)

III. Les responsabilités de l'entreprise et celles individuelles du personnel

- Conséquences civiles et pénales.
- La faute inexcusable, la faute intentionnelle
- Le délit de risque

IV. Principe : le mécanisme d'accident

- Du danger à l'effet
- Présenter le cadre et le lien qu'il y a entre un danger, le facteur de risque et l'effet négatif sur une cible.

V. Les famille de dangers et les facteurs de risque

- Repérer les dangers sur les chantiers
- Repérer les facteurs de risques sur les chantiers
- Sensibilisation sur les conséquences
- Les comportements individuels et collectifs.

VI. Étude de cas

- A partir d'incidents et d'accidents réels.

VII. L'exercice du droit d'alerte et de retrait

- Illustrations de la notion de danger grave et imminent
- Conditions d'exercice du droit de retrait
- Les limites à l'exercice du droit de retrait

VIII. Les acteurs de la prévention

- Acteurs internes et leurs rôles respectifs
- Acteurs externes

IX. Réglementation et accidents du travail

- Définition de l'accident du travail, accident de trajet,
- Définition de la maladie professionnelle, maladie à caractère professionnel

Objectifs de la formation

- Former toute personne ayant des fonctions l'amenant à prendre la responsabilité d'un chantier.
- Sensibiliser au respect des règles.

Public concerné

Encadrement de chantier, directeur de travaux, conducteur de travaux, chef de chantier, chef d'équipe, responsable maintenance, toute personne ayant un lien avec la responsabilité d'un chantier.

X. L'organisation de la prévention

- L'évaluation des risques professionnels
- Tenir les registres et respecter les affichages obligatoires

XI. Les obligations en matière de prévention des risques

- Les différentes règles et dispositions applicables aux chantiers du bâtiment
- Les réglementations relatives aux risques les plus courants

Pédagogie

La pédagogie employée durant la formation fait appel essentiellement à des méthodes actives qui visent à :

- développer les ressources individuelles et collectives des participants ;
- faire participer activement les stagiaires au déroulement de la formation, tant du point de vue de leur implication qu'à travers les illustrations apportées ;
- favoriser l'expression des stagiaires et créer les conditions favorables d'une confrontation fructueuse des expériences et des réflexions, tournée vers des propositions concrètes pour faciliter le passage réussi à l'action.

Dans cet esprit et pour se donner les moyens d'atteindre ces objectifs, la formation s'appuie sur la réalité des stagiaires et celle de leur établissement.

Organisation du stage

Encadrement pédagogique

Un consultant en management des organisations et prévention des risques professionnels

Documentation

- Un dossier pratique
- Le dernier numéro de la revue *Préventique*

Durée et horaires

- 2 jours, durée adaptable à vos besoins

Cette formation en intra-entreprise

Cette formation organisée sur mesure, spécialement pour votre structure, à l'intérieur ou non de vos locaux.

Cette solution présente **plusieurs avantages** :

- **financier**, puisque son principe est basé sur un coût fixe prépondérant et peu de frais variables, ce qui entraîne des économies d'échelle dès lors que vous êtes en mesure de mobiliser un minimum de 3 ou 4 personnes ; elle réduit également les frais liés aux déplacements des participants ;
- au niveau des **ressources humaines**, elle offre la possibilité de viser un objectif complémentaire de motivation d'équipe ;
- de **planning**, vous choisissez les dates de votre formation.

Cette solution permet :

- **d'adapter le contenu théorique** à votre contexte et le modifier en fonction de vos attentes ;
- **d'élaborer des travaux pratiques sur mesure** et recueillir parfois les témoignages d'un ou plusieurs acteurs ou témoin, disponibles sur place, et invités par le formateur.

Bulletin d'inscription

Sécurité et prévention des risques professionnels sur les chantiers

- Nous sommes intéressés par une session en intra-entreprise, concernant ____ personnes, merci de prendre contact avec nous.**

Nom : _____

Prénom : _____

Société / Organisme : _____

Fonction / Service : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Courriel (obligatoire) : _____ @ _____

Date :

Signature :

